



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA)**

**Financement Banque Mondiale  
Crédit IDA n° 7260-CI**

**(P176776)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT  
CYBERSECURITE DU SYSTEME ELECTRIQUE DE LA COTE D'IVOIRE**

**AMI N° S 163 /2023**

**INFORMATIONS GENERALES**

Autorité contractante : **CÔTE D'IVOIRE ENERGIES (CI-ENERGIES)**

1. Source de financement : **Crédit IDA n° 7260-CI**
2. Objet de l'appel d'offres : **Recrutement d'un consultant pour l'audit cybersécurité du système électrique de la Côte d'Ivoire**
3. Imputation budgétaire : **23982000**
4. Type de marché : **Consultant**
5. Mode de passation : **Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)**
6. Le présent appel d'offres est composé d'un lot.
7. Réserve de droit de priorité aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) locales (conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) validé).

| Lot (s) | Désignation du lot   | Part réservée aux PME locales |   |
|---------|--|-------------------------------|---|
| 1       | Recrutement d'un consultant pour l'audit du système électrique de la Côte d'Ivoire | Oui <input type="checkbox"/>  | Non <input checked="" type="checkbox"/> |

## **INFORMATIONS POUR INSCRIPTION AU SIGOMAP V2**

Dans le cadre du processus de dématérialisation des marchés publics, les entreprises prenant part à cet appel d'offres sont invitées à s'inscrire dans la version 2 du Système Intégré de Gestion des Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP V2) sur le lien suivant :

[www.sigomap.gouv.ci](http://www.sigomap.gouv.ci)

La liste des documents requis est la suivante :

- **Pièce d'identité du chef d'entreprise**
- **Pièce d'identité du mandataire**
- **Autorisation de l'employeur pour la création du compte** (le modèle d'autorisation de l'employeur est téléchargeable sur la page de dépôt des pièces justificatives)

En cas de soucis joindre la DGMP

**Téléphone : (+225) 27 22 55 88 88**

**E-mail : sigomap@marchespublics.gouv.ci**

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. La Banque mondiale a accepté d'accompagner la République de Côte d'Ivoire à atteindre la certification internationale en termes de cybersécurité du réseau électrique à travers le NEDA « Programme National de Numérisation et d'Accès à l'Electricité ». Le NEDA est une opération qui comprend une composante programme pour les résultats ou PforR (Programme for Result) et une composante prêt traditionnel Investment Project Financing (IPF). Elle vise à appuyer les programmes gouvernementaux essentiels pour atteindre les objectifs d'électrification du gouvernement ivoirien, tout en modernisant le réseau pour améliorer la qualité du service. La composante Investment Project Financing (IPF) financera des activités d'assistance technique (TA) afin de renforcer les capacités des agences de mise en œuvre et aider à résoudre des problèmes clés du secteur tel que celui de la cybersécurité. Tandis que la composante programme PforR proposée par la Banque Mondiale viendra achever la mise en œuvre du schéma cible du Programme Electricité Pour Tous (PEPT), du Programme National d'Extension des réseaux de distribution (PRONEX) et du Plan Directeur Automatisation et Téléconduite (PDAT), dans les régions du nord et de l'Ouest puis assurer de manière plus sûre et plus efficace la supervision des ouvrages du réseau électrique.

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt porte sur **le recrutement d'un consultant pour l'audit cybersécurité du système électrique de la Côte d'Ivoire**, et a pour objectif, de solliciter des Consultants pour l'établissement d'une liste restreinte de cinq (05) à huit (08) candidats.

L'objectif général de la mission est d'évaluer l'ensemble du système électrique Ivoirien par rapport aux standards internationaux de sécurité des systèmes d'information, applicables au contexte de la Côte d'Ivoire, ainsi que par rapport aux exigences de la stratégie nationale cybersécurité (décret N°2021-916), afin d'en identifier les faiblesses et d'établir un plan de remédiation suivi d'une estimation budgétaire

3. La modalité de sélection retenue est la sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection fondée sur la qualité-coût (SFQC)).

4. **CI-ENERGIES** invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats peuvent répondre seuls, en groupement, ou avec des sous-traitants pour renforcer leurs compétences respectives. En outre, un même sous-traitant peut être mobilisé dans plusieurs candidatures.

5. Le Consultant doit être un cabinet de conseil ou un bureau d'études public ou privé et reconnu sur le plan national ou international.

Les candidats doivent avoir une expérience dans l'élaboration de cartographies des risques cybersécurité, dans l'évaluation du niveau de maturité Sécurité des Systèmes Informatiques Industriels et dans la réalisation de tests techniques de sécurité (tests d'intrusion, identification de vulnérabilités, ...). Les références permettant d'apprécier le caractère similaire du projet seront présentées selon le modèle de fiche projet joint en annexe.

6. **La durée prévisionnelle** de la mission s'étendra sur une période de vingt-quatre (24) semaines.

7. Les dossiers de manifestations d'intérêt devront comprendre au minimum les éléments suivants :

- **Brochures et documents de présentation du consultant ;**
- **La lettre de manifestation d'intérêt ;**
- **L'accord de groupement le cas échéant ;**
- **Les références de projets similaires réalisés : élaboration de cartographies des risques cybersécurité, dans l'évaluation du niveau de maturité Sécurité des Systèmes Informatiques Industriels, notamment selon des référentiels formels et dans la réalisation de tests techniques de sécurité (tests d'intrusion, identification de vulnérabilités, ...)** ;

Les expériences seront présentées selon le modèle de fiche projet donné en annexe. Les références doivent être accompagnées des éléments permettant d'apprécier le caractère similaire du projet réalisé.

8. Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017, en juillet 2018 et novembre 2020.

**NB :**

**a. QUITUS ANRMP**

- Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non-redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve.
- En cas de non-production du quitus de non-redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués. **Toutes les entreprises peuvent obtenir le quitus en ligne en accédant au site [www.anrmp.ci](http://www.anrmp.ci).**

**b. PIECES FISCALES ET SOCIALES**

- **Pour les cabinets nationaux : Conformément à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics,**

**Article 40.2 :** « les pièces fiscale et sociale ne sont exigibles que pour les formalités d'approbation du marché. »

Pour être titulaire d'un marché de service public, l'attributaire doit présenter des attestations en cours de validité confirmant ses situations fiscale et sociales à la date de notification de l'attribution.

- **La non-production des pièces fiscale et sociale, dans un délai de 15 jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution ».**
  - **Pour les cabinets étrangers :** L'attestation de non-faillite est requise pour les formalités d'approbation du marché. La non-production de l'attestation de non-faillite, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi. Ou en faisant une demande par e-mail à l'adresse suivante : [akotchi@cinergies.ci](mailto:akotchi@cinergies.ci) avec en copie [sdiarrassouba@cinergies.ci](mailto:sdiarrassouba@cinergies.ci) et [jjassamoa@cinergies.ci](mailto:jjassamoa@cinergies.ci)

**Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)**

**Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux**

**Immeuble HOUDAILLE 1<sup>er</sup> étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,  
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27**

10. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies (avec une version numérique (clé USB uniquement) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **07/09/2023 à 10 heures 00** minute (Heure GMT) et porter la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour l'audit cybersécurité du système électrique de la Côte d'Ivoire ». **L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 10 heures 30 minutes GMT.**

Le soumissionnaire aura l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Si les Soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres par voie électronique, la procédure de soumission est la suivante :

- la remise par voie électronique est autorisée uniquement à l'adresse mail suivante : [akotchi@cinergies.ci](mailto:akotchi@cinergies.ci) avec en copie [sdiarrassouba@cinergies.ci](mailto:sdiarrassouba@cinergies.ci) et [jjassamoa@cinergies.ci](mailto:jjassamoa@cinergies.ci) contre accusé de réception du client ;
  - L'accès au contenu des offres doit se faire avec un mot de passe ou code de sécurité. Ce mot de passe ne doit être envoyé qu'à 30 minutes après l'heure limite de dépôt des offres indiquée dans l'avis de manifestation d'intérêt ;
  - Tous les documents transmis par voie électronique doivent être dans un format non modifiable.
- Toute manifestation d'intérêt devra être enregistrée sur la fiche de réception des dossiers de candidatures.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)**  
**Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux / service marchés**  
**A l'attention de Monsieur KOTCHI Nicaise**  
**Chef de Service Marchés**  
**Immeuble HOUDAILLE 1<sup>er</sup> étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,**  
**01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225)27 20 20 60 89 - (225)27 20 20 68 12**  
**Email : [akotchi@cinergies.ci](mailto:akotchi@cinergies.ci) avec en copie [sdiarrassouba@cinergies.ci](mailto:sdiarrassouba@cinergies.ci) et [jjassamoa@cinergies.ci](mailto:jjassamoa@cinergies.ci)**

**Annexe 1 : Modèle de présentation des références**

|   |  |   |
|---|--|---|
| Nom de la Mission :   |  | Valeur du contrat (en FCFA et en devise) :  |
| Pays :<br>Lieu (ville, commune, quartier) :   |  | Durée de la mission (mois)  |
| Nom de l'Autorité contractante :  |  | Nombre total d'employés/mois ayant participé à la Mission :   |
| Adresse postale et géographique de l'Autorité contractante :                                    |  |   |
| Contacts téléphoniques et adresse électronique de l'Autorité contractante :                     |  |   |
| Date de démarrage (mois/année) :  |  | Nombre d'employés/mois fournis par les consultants associés   |
| Date d'achèvement (mois/année) :  |  |   |
| Noms des consultants associés/partenaires éventuels :   |  | Nom des cadres professionnels de votre société employés et fonctions exécutées (indiquer les postes principaux, par ex. Directeur/coordonnateur, Chef d'équipe) : |
| Description du projet :   |  |   |
| Description des services effectivement rendus par votre personnel dans le cadre de la mission : |  |   |